

Thème	Descriptif	Dates
Service Handicap Ville	Allocations d'handicap – carte de stationnement handicapé - Introduction et suivi des dossiers	Le mardi de 08h30 à 12h sur rendez-vous au 068/68 16 00
Service Public Fédéral Sécurité Sociale	Pour toute question sur votre dossier personnel Handicap.	Le 3^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous au 068/68 16 00
Service Energie CPAS	Intervention, prévention et information en matière d'énergie pour l'électricité et le gaz.	Sur rendez-vous au 068/68 16 00
Guichets Energie Wallonie	Conseils techniques - Réglementation – Aides - Primes	L'information sera communiquée ultérieurement
Service Energie Ville	Informations primes – Calculs pour économies - Certificats PEB - Calcul projet photovoltaïque	2^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 068/68 16 00
Service Médiation de dettes CPAS	Le point sur votre situation financière - suivi	Sur rendez-vous au 068/68 16 00
Fonds Social de l'Eau	Intervention dans le paiement des factures d'eau	Sur rendez-vous au 068/68 16 00
Fonds Social Chauffage	Soutien financier sous forme d'allocation chauffage	Le mercredi toute la journée sur rendez-vous au 068/68 16 00.
Inscription logement CPAS	Candidature pour l'obtention d'un logement	Sur rendez-vous au 068/68 16 00
Solidaris	Droits et devoirs en matière de mutuelle	4^{ème} jeudi du mois de 13h à 16 h
Service Pension Ville	Droits et devoirs en matière de pension - Introduction des demandes - application www.mypension.be	Le jeudi sur rendez-vous au 068/68 16 00
Service Fédéral des Pensions INASTI	Pour toute question sur votre dossier personnel. Assurances sociales pour indépendants - Pensions	L'information sera communiquée ultérieurement
Permanence juridique	Premier conseil ou informations juridiques désignation d'un avocat pro déo sur demande	Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 15h à 16h30. Sur inscription au 068/68.16.00.
Guichet logement	Conseils - dossiers pour les logements publics	Le mercredi sur rendez-vous au 068/68 16 00
Habitat du Pays Vert	Logements sociaux	Chaque 3^{ème} vendredi du mois de 8h à 11h.

***Concernant les permanences du Service Fédéral des Pensions et de l'INASTI aucune information ne nous est parvenue à ce jour, la date de reprise vous sera communiquée plus tard. Dispositions applicables immédiatement.**